

DEC214057INSMI

Décision portant nomination de M. Octav CORNEA aux fonctions de directeur adjoint de l'International Research Laboratory n° 3457 intitulé « Centre de recherches mathématiques-Centre national de la recherche scientifique » (CRM-CNRS).

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC201511DGDS du 18 décembre 2020 portant renouvellement de l'International Research Laboratory intitulé « Centre de recherches mathématiques » (CRM) et nommant M. Olivier LAFITTE directeur de l'unité ;

Vu l'accord des tutelles principales ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

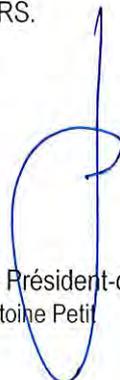
DECIDE :**Article 1^{er}**

A compter du 1^{er} septembre 2021, M. Octav CORNEA, Professeur des Universités à l'Université de Montreal, est nommé directeur adjoint de l'International Research Laboratory susvisé, pour la durée fixée dans la décision DEC201511DGDS portant renouvellement de l'IRL 3457, en remplacement de M. Luc VINET.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **02 FEV. 2022**



Le Président-directeur général
Antoine Petit